

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

INFRASTRUCTURE

01

ADMINISTRATION

03

NON DEFINIS

01

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armac.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armac.cm, Web:www.armac.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armac.cm

N° 1720

10 Janvier 2019

10 January 2019

5:46 PM/17H:46

SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS**

1	Reference	00001/AOIO/CAMWATER/DG/DEX/DAJM/2019 DU 10/01/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°00001/AOIO/CAMWATER/DG/DEX/DAJM/2019 DU 10/01/2019 POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS DE TRAITEMENT DE L'EAU A LA CAMWATER FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT CAMWATER EXERCICE 2019IMPUTATION 20 10 300 -2-03-013-60211000
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	13-02-2019

2	Reference	070/AONO/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 070.18 / AONO / SONARA / CIPM / 2019 DU 02/01/2019 POUR LA FOURNITURE DE LA BANDE PASSANTE INTERNET VSAT EN BANDE C ET PRTG MONITOR ET L'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS RESEAUX CONNEXES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	01-02-2019

3	Reference	2019/001/MAETUR Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2019/001/MAETURPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 2018/008/CIPM/MAETUR DU 27/09/2018.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

4	Reference	003/CI/FEICOM/DG/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/CI/FEICOM/DG/2019 DU 10 JANVIER 2019 DÉCLARANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CIPM/FEICOM/2018 DU 31 MAI 2018 POUR LA FOURNITURE DES VÉHICULES AU FEICOM INFRUCTUEUX.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

5	Reference	5053-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/mona Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 5053-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/MONAPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONALOUVERT N° 16/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 06/07/2018POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIELS INFORMATIQUE À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN SA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 001/18/DG/CNPS Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°001/18/DG/CNPS DU 08 JANVIER 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 28/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 05 NOVEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉFÉCTION DU PLAFOND, DES INSTALLATIONS DE PLOMBERIE ET DES PEINTURES INTÉRIEURES ET CONSTRUCTION D'UNE GUÉRITE AU CPS DE BAFOUSSAM. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	--

7	Reference 1023 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/mona Lire Titre/objet DECISION N° 1023 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/MONAPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN SA. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	---

8	Reference 20/18/DG/CNPS Lire Titre/objet DECISION N° 20/18/DG/CNPS DU 08 JANVIER 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 28/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 05 NOVEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉFÉCTION DU PLAFOND, DES INSTALLATIONS DE PLOMBERIE ET DES PEINTURES INTÉRIEURES ET CONSTRUCTION D'UNE GUÉRITE AU CPS DE BAFOUSSAM. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	--

9	Reference 1102-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/mona Lire Titre/objet DECISION N° 1102 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/MONARAPPORTANT LES DISPOSITIONS DE LA DÉCISION N° 1023/18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/MONA DU 22 NOVEMBRE 2018 RELATIVE À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN SA. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	---

10	Reference 002 Lire Titre/objet DECISION N°002 DU 09 JAN 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 2018/008/CIPM/MAETUR DU 27/09/2018, POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE DÉCÈS POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE LA MAETUR (OPÉRATION 156). Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

11	Reference ADDITIF N°1 A/S_006/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2018 Lire Titre/objet ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2018 DU 12 DECEMBRE 2018 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES GLOBALE AVIATION PAR LA CAMEROUN AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) POUR SA FLOTTE AERIENNE, EN UN (01) SEUL LOT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAMEROUN AIRLINES CORPORATION, (CAMAIR-CO) COMMUNIQUE AU TITRE DU PRÉSENT ADDITIF QUE LES MODIFICATIONS CI-APRÈS SONT APPORTÉES À L'APPEL D'OFFRES SUSMENTIONNÉ : Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--



CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
 N°00001/AOIO/CAMWATER/DG/DEX/DAJM/2019 DU 10/01/2019 POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS
 DE TRAITEMENT DE L'EAU A LA CAMWATER FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT
 CAMWATER EXERCICE 2019 IMPUTATION 20 10 300 -2-03-013-60211000**

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
 20 10 300 -2-03-013-60211000

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

En vue de garantir la qualité sanitaire de l'eau potable produite et distribuée aux ménages conformément aux directives de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le Directeur Général de la CAMWATER lance un APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT pour la fourniture des produits de traitement d'eau à la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER).

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture de :

N°	DESIGNATION	U
1	Sulfate d'alumine	Kg
2	Hypochlorite de calcium	Kg
3	Chaux éteinte	Kg
4	Floculant Purifloc	Kg
5	Carbonate de sodium	Kg
6	Sulfate de cuivre	Kg
7	Peroxyde d'hydrogène	Kg
8	Hydroxyde de sodium	Kg
9	Acide citrique	Kg
10	Chlorure ferrique	Kg
11	Permaclean 67	Kg
12	Permaclean 33	Kg
13	Permanganate de Potassium	Kg

Les spécifications techniques des fournitures sont contenues dans le descriptif (pièce N°06) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de **7 010 779 300 (Sept Milliards Dix Millions Sept Cent Soixante Dix Neuf Mille Trois Cent) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Les prestations sont réalisées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux sociétés dont le domaine d'activité couvre la fourniture de produits similaires.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la CAMWATER pour l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation N° **20 10 300 -2-03-013-60211000.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés, à l'Immeuble Siège de la CAMWATER, portes NB02, Boite Postale 524, Tel (00237) 233 42 87 11, Fax (00237) 233 43 72 70, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le DAO peut être retiré à partir de 7h30 jusqu'à 16 heures locales, chaque jour ouvrable dans les Services des Marchés, à l'Immeuble Siège de la CAMWATER porte 101 ou NB 02, Boite Postale 524 DLA, Tel (00237) 233 42 87 11/ 233 42 87 12, Fax (00237) 233 43 72 70.

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **600 000 (Six Cent Mille) Francs CFA** payable à la BICEC au compte N° **06800.33598800001 clé 89** au profit de « **Compte Spécial CAS-ARMP** »

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont l'original et Six (06) copies marquées comme telles et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir par envoi recommandé avec accusé de réception à l'adresse susmentionnée, ou y être déposée, au plus tard le **13/02/2019** à 11 heures 00, heure locale et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N°_0001/AOIO/CAMWATER/DG/DEX/DAJM/2019 DU 10/01/2019 POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS DE TRAITEMENT DE L'EAU A LA CAMWATER

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la livraison des produits de traitement de l'eau, objet du présent Appel d'Offres, est de 03 mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Le calendrier de livraison sera décrit dans le présent cahier de spécifications techniques.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son dossier administratif, une caution de soumission acquittée délivrée par une banque ou un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant de **140 215 000 (Cent Quarante Millions Deux Cent Quinze Mille) FCFA**, et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'AVIS D'APPEL D'OFFRES. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Pièces administratives et des Offres techniques et financières se fera en un (01) temps à la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) le **13/02/2019 à 12h00**.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- Absence d'une pièce administrative(s) ;
- Délai de livraison des prestations > (03) trois mois ;
- Absence d'un Engagement ferme du fabricant pour la livraison des quantités demandées conformément aux délais précisés par le Maître d'Ouvrage ;
- Absence du certificat de fabricant du produit proposé appuyée par les attestations de conformité et de la bonne livraison ;
- Absence de l'attestation de conformité sanitaire du produit ;
- Note inférieure aux 70% de tous les sous-critères.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, ce qui entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Critères essentiels

Les principaux critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	Critères	OUI	NON
A	Présentation de l'offre		
B	Caractéristiques techniques des produits proposés		
C	Référence des prestations similaires réalisées		
D	Capacité financière du soumissionnaire		
E	Délai de livraison proposé		

Le détail des sous-critères est contenu dans le règlement particulier de l'Appel d'Offres ;
 Le candidat devra satisfaire au moins 70% des notes de tous les sous-critères pour être admissible.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les critères techniques et administratifs requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Tout autre renseignement complémentaire peut être obtenu aux heures ouvrables, bureaux : 301, 304 et NB02 de l'immeuble Siège de la CAMWATER, BP : 524 Douala Cameroun, Tél. (237) 33 42 89 81/ Fax (237) 33 42 89 81. Email : secretariatdgcawater@camwater.cm.

DOUALA le 10 Janvier 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 070.18 / AONO / SONARA / CIPM / 2019 DU 02/01/2019
POUR LA FOURNITURE DE LA BANDE PASSANTE INTERNET VSAT EN BANDE C ET PRTG MONITOR ET
L'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS RESEAUX CONNEXES**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
(F1318-X36-0960)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le souci d'assurer une haute disponibilité du service Internet, le Directeur Général de la Société National de Raffinage (SONARA), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de la bande passante Internet VSAT en bande C et PRTG Monitor et l'entretien des équipements réseaux connexes

2. Consistance des prestations

Les prestations assorties au présent projet consistent à fournir une bande passante dédiée de 2 Mbps/0,682 Mbps fiable et stable (PRTG monitor, application de contrôle (monitoring) de bande passante en continu fera partie intégrante des services requis), et de réaliser l'ensemble des opérations de maintenance préventive, curative et évolutive des réseaux connexes.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération l'issue des études préalables est de **FCFA 160.987.500** (cent soixante millions neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cent francs) toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas alloties

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les compétences et l'expertise requises dans ce domaine spécifique

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la SONARA (F1318-X36-0960)

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction Générale/**Département des Marchés**).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au **Département des Marchés** de la SONARA B.P. 365 Limbé, contre présentation du reçu de versement d'une somme de FCFA **130.000** (cent trente mille francs) payable à la BICEC sous les références suivantes : **BICEC**

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS - ARMP

Remettant : Nom du Soumissionnaire / AO n°070.18

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir au **Département des Marchés de la Société Nationale de Raffinage (SONARA)** B.P. 365 LIMBE - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré au plus tard le **1^{er}/02/2019** à 10h00, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°070.18 / AONO / SONARA / CIPM / 2019 DU 02/01/2019

FOURNITURE DE BANDE PASSANTE INTERNET VSAT EN BANDE C ET PRTG MONITOR

ET ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS RESEAUX CONNEXES

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de : Trente six (36) mois subdivisés en trois (03) tranches comme ci-après, à compter de la date de notification de l'ordre de service correspondant, de commencer les prestations:

- Tranche ferme : douze (12) mois
- Première tranche conditionnelle : douze (12) mois
- Deuxième tranche conditionnelle : douze (12) mois

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **FCFA 2.700.000** (deux millions sept cent mille francs) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **1^{er}/02/2019** à 10h30 au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

14.1 CRITERES ESSENTIELS

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences des Termes de Référence (TDR) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur:

- Présentation de l'offre	02 pts
- Consistance de l'offre	20 pts
- Méthodologie et organisation de la mission	30 pts
- Qualification et expérience du personnel clé	15 pts
- Logistique	20 pts
- Références	13 pts
TOTAL	100 pts

14.2 CRITERES ELIMINATOIRES

- Dossier administratif incomplet ;
- Agrément ART d'opérateur dans les Télécommunications ;
- N'avoir pas fourni un Agrément ART d'installateur VSAT ;
- N'avoir pas obtenu au moins 70 points sur 100 lors de l'addition des notes des critères essentiels.

15. Attribution

Le Prestataire choisi sera celui dont la combinaison de l'offre technique et financière est évaluée la mieux disante sur la base de formule **NG = 0.7 NT + 0.3 NF**.

16. Durée Validité des Offres

Les SOUMISSIONNAIRES restent tenus par leur offre pendant trois mois (3) à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction Générale/ **Département des Marchés**) B.P. 365 LIMBE - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35.

Limbé, le 02/01/2019

Le Maître d'Ouvrage

Ibrahim TALBA MALLA

LIMBE le 2 Janvier 2019

Le **ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL**

IBRAHIM TALBA MALLA

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

**COMMUNIQUE N° 2019/001/MAETURPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 2018/008/CIPM/MAETUR DU 27/09/2018.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur de la MAETUR communique :

L'Entreprise « NSIA VIE », a été retenue pour la souscription biennale d'une police d'assurance décès pour le compte du personnel de la MAETUR (Opération 156):

Objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°2018 /008 /CIPM /MAETUR du 27/09/2018, aux conditions suivantes :

Adjudicataire	Tranche ferme TTC (12 mois)	Tranche conditionnelle TTC (12 mois)
NSIA VIE, B.P : 2759 Douala	14 816 507 F CFA	14 816 507 F CFA

L'Entreprise « NSIA VIE » devra prendre l'attache du Département Administratif et Financier de la MAETUR pour la préparation du projet de MARCHÉ.

Les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la Direction Générale de la MAETUR, deuxième étage porte 401, retirer leurs soumissions sous quinzaine ; faute de quoi elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main-levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 9 Janvier 2019

Le DIRECTEUR

MANGA Louis Roger

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMUNIQUE N°003/CI/FEICOM/DG/2019 DU 10 JANVIER 2019 DÉCLARANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CIPM/FEICOM/2018 DU 31 MAI 2018 POUR LA FOURNITURE DES VÉHICULES AU FEICOM INFRACTUEUX.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Porte à l'attention des Entreprises ayant participé à l'Appel d'Offres sus cité, qu'à la suite de l'analyse des offres techniques, aucune n'a obtenu la note technique requise et l'attribution ne peut par conséquent avoir lieu.

Aussi, déclare-t-il ledit Dossier d'Appel d'Offres National Infructueux conformément à l'article **103 (b)** du Code des Marchés Publics en vigueur.

Par ailleurs, les intéressées sont invitées à retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent Communiqué à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 10 Janvier 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Camille Philippe

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 5053-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/MONAPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 16/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 06/07/2018 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIELS INFORMATIQUE À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 1023-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/mona** du **22 novembre 2018**, le marché relatif à la fourniture du matériel informatique à la société Aéroports Du Cameroun SA, a été attribué à la société **PANESS Sarl**, BP: 7786 Douala, **Tél: 94 127 262/675 006 844**, pour un montant **TTC de Cent quatre-vingt-seize Millions soixante-trois mille six cent quatre-vingt-quinze (196 063 695) FCFA et un délai d'exécution de Trois (03) mois.**

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leur offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 22 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUE N°001/18/DG/CNPS DU 08 JANVIER 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 28/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 05 NOVEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU PLAFOND, DES INSTALLATIONS DE PLOMBERIE ET DES PEINTURES INTÉRIEURES ET CONSTRUCTION D'UNE GUÉRITE AU CPS DE BAFOUSSAM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE COMMUNIQUE :

Le soumissionnaire **GEORINT B.P 748 Bamenda** est déclaré adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 28/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 du 05 novembre 2018 pour les travaux de réfection du plafond, des installations de plomberie et des peintures intérieures et construction d'une guérite au CPS de Bafoussam, pour un montant de **FCFA HT 23 100 000 (vingt-trois millions cent mille)** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage porte 903, de l'immeuble-siège de la CNPS, place de l'Indépendance pour les formalités de notification du Marché considéré.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 8 Janvier 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 1023 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/MONAPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN SA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics et ses textes subséquents dans ses dispositions non contraires au décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert **N° 16/AONO/ADC/CIPM/2018 du 06/07/2018** ;

Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance du 17 Octobre 2018;

DECIDE :

ARTICLE 1.- Le Marché relatif à la fourniture du matériel informatique, est attribué à la société **PANESS Sarl**, BP: 7786 Yaoundé, Tél: 694 127 262/675 006 844, pour un montant de **Cent Quatre Vingt Seize millions soixante-trois mille six cent quatre vingt quinze (196 063 695) FCFA TTC correspondant à la quantité de dix(10) DELL Optiplex 7050 SFF pour un délai d'exécution de trois (03) mois.**

ARTICLE 2.- Le Gérant de la société **PANESS Sarl**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement dudit marché.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 22 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

DECISION N° 20/18/DG/CNPS DU 08 JANVIER 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 28/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 05 NOVEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU PLAFOND, DES INSTALLATIONS DE PLOMBERIE ET DES PEINTURES INTÉRIEURES ET CONSTRUCTION D'UNE GUÉRITE AU CPS DE BAFOUSSAM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU** le Traité instituant une Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale du 21 septembre 1993, ratifié par décret n° 95/136 du 24 juillet 1995 ;
- VU** le Décret n° 2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** le Décret n° 99/235 du 04 octobre 1999 portant nomination du Directeur Général Adjoint de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** la Résolution n° 045/18/PCA du 12 juillet 2018 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics;
- VU** le décret n°2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination du président du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** l'Avis d'Appel d'Offres n° 28/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 du 05 novembre 2018 pour les travaux de réfection du plafond, des installations de plomberie et des peintures intérieures et construction d'une guérite au CPS de Bafoussam;
- VU** le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 06 décembre 2018.

DECIDE :

Article 1^{er}. – L'Entreprise **GEORINT B.P 748 Bamenda** est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 28/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 du 05 novembre 2018 pour les travaux de réfection du plafond, des installations de plomberie et des peintures intérieures et construction d'une guérite au CPS de Bafoussam et un délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Janvier 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 1102 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/MONARAPPORTANT LES DISPOSITIONS DE LA DÉCISION N° 1023/18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/MONA DU 22 NOVEMBRE 2018 RELATIVE À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN SA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics et ses textes subséquents dans ses dispositions non contraires au décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert **N° 16/AONO/ADC/CIPM/2018 du 06/07/2018** ;

Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance du 17 Octobre 2018;

DECIDE :

ARTICLE 1- Le Marché relatif à la fourniture du matériel informatique, est attribué à la société **PANESS Sarl**, BP: 7786 Yaoundé, Tél: 694 127 262/675 006 844, pour un montant de **Cent Quatre Vingt Seize millions soixante trois mille six cent quatre vingt quinze (196 063 695) FCFA TTC pour un délai d'exécution de trois (03) mois.**

ARTICLE 2 -Le Gérant de la société **PANESS Sarl**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement dudit marché.

ARTICLE 3 – La présente Décision rapporte la Décision N°1023-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/mona du 22 Novembre 2018.

ARTICLE 4 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 21 Décembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

DECISION N°002 DU 09 JAN 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 2018/008/CIPM/MAETUR DU 27/09/2018, POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE DÉCÈS POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE LA MAETUR (OPÉRATION 156).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE LA MAETUR

- Vu Le Décret n° 77/193 du 23 juin 1977 portant création de la Mission d'Aménagement et d'Équipement des Terrains Urbains et Ruraux et modifié par le Décret n° 82/599 du 25 novembre 1982 ;
- Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et ses textes subséquents ;
- Vu Le Procès-Verbal de la session n° 018/2018 du 14/11/2018 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} – La souscription biennale d'une police d'assurance décès pour le compte du personnel de la MAETUR, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 2018/008 / CIPM / MAETUR du 27/09/2018 est attribuée à l'Entreprise « NSIA VIE », aux conditions suivantes :

Adjudicataire	Tranche ferme TTC (12 mois)	Tranche conditionnelle TTC (12 mois)
NSIA VIE, B.P : 2759 Douala	14 816 507 F CFA	14 816 507 F CFA

ARTICLE 2 – L'Entreprise « NSIA VIE » devra prendre l'attache du Département Administratif et Financier de la MAETUR pour la préparation de son projet de MARCHÉ.

ARTICLE 3 - La présente Décision est établie pour servir et valoir ce que de droit, et sera communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Janvier 2019

Le DIRECTEUR

MANGA Louis Roger

CAMEROON AIRLINES CORPORATION

**ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
 N°006/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2018 DU 12 DECEMBRE 2018 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES
 D'ASSURANCES GLOBALE AVIATION PAR LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO)
 POUR SA FLOTTE AERIENNE, EN UN (01) SEUL**

LOT **LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**
**DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) COMMUNIQUE AU TITRE DU PRÉSENT
 ADDITIF QUE LES MODIFICATIONS CI-APRÈS SONT APPORTÉES À L'APPEL D'OFFRES
 SUSMENTIONNÉ :**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels doit être déposée à la Direction de l'Administration Centrale, Service de Marchés Publics de la Camair-Co ; 149 Avenue de General de Gaulle Douala, au plus tard le **11/01/2019** à **13 heures**, heure locale, et revêtue de la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
 N°006/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2018 DU12/12/2018
 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES GLOBALE AVIATION PAR LA CAMEROON
 AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-Co) POUR SA FLOTTE AERIENNE, EN UN (01) SEUL LOT
 « A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
 Financement:Budget Camair-Co 2018 et suivants**

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels doit être déposée à la Direction de l'Administration Centrale, Service de Marchés Publics de la Camair-Co ; 149 Avenue de General de Gaulle Douala, au plus tard le **21/01/2019** à **13 heures**, heure locale, et revêtue de la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
 N°006/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2018 DU12/12/2018
 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES GLOBALE AVIATION PAR LA CAMEROON
 AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-Co) POUR SA FLOTTE AERIENNE, EN UN (01) SEUL LOT
 « A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
 Financement:Budget Camair-Co 2018 et suivants**

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **11/01/2019** à **14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés sise dans les locaux de Camair-Co a la zone fret de l'aéroport international de Douala

L'ouverture des offres financières se fera à **Douala** par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **21/01/2019** à **14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés sise dans les locaux de Camair-Co a la zone fret de l'aéroport international de Douala

L'ouverture des offres financières se fera à **Douala** par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture

3 Autres

Au lieu de ...

N/A

Lire plutot

1- La durée de couverture des polices d'assurance objet du présent Appel d'Offres est de trente-quatre (34) mois répartis comme suit :

- **Tranche ferme : 10 mois** : Du 1^{er} Mars 2019 au 31 Décembre 2019 à minuit
- **1^{ière} Tranche Conditionnelle : 12 mois** : Du 1^{er} Janvier 2020 au 31 Décembre 2020 à minuit
- **2^{ième} Tranche Conditionnelle : 12 mois** : Du 1^{er} Janvier 2021 au 31 Décembre 2021 à minuit

2- L'enveloppe prévisionnelle de la tranche ferme désormais de 10 mois est ramenée à : 1 476 342 451 FCFA

3- La situation des avions couverts est la suivante :

- Un (01) Boeing 767-300 (TJ-CAC) en état d'immobilisation au sol ;
- Un (01) Boeing 737-700NG (TJ-QCA) en état d'immobilisation depuis le 1^{er} décembre 2018
- Un (01) MA-60 (TJ-QDA) en état d'immobilisation au sol depuis le 31 mars 2018
- Un (01) Boeing 737-700NG (TJ-QCB) en exploitation ;
- Un (01) MA-60 (TJ-QDB) en exploitation ;
- Un (01) Q400 (TJ-QDC) en exploitation ;

Le reste sans changement.

DOUALA le 9 Janvier 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

HABOUBA Moussa

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant Civilité : Mme Mr

ou Nom :

Point Focal Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm